

CONSEIL MUNICIPAL DE CAMPS - ST.MATHURIN-LEOBAZEL
PROCES-VERBAL

**Nombre de membres
en exercice:** 11

Séance du samedi 08 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le huit avril l'assemblée régulièrement convoquée le 30 mars 2023, s'est réunie sous la présidence de René BITARELLE

Présents : 7

Sont présents: René BITARELLE, Raymond MONFREUX, Louis VERGNE, Christine PESTOURIE, Laurence VAURS, Michel CROS, Francis MARTINIE

Votants: 7

Excuses: Annie CHASSAGNE, Mickaël BLANCHARD, Patrice MOULENE, Michel VERT

Secrétaire de séance: Michel CROS

Auxiliaire de séance : Emmanuelle BOUYGES

Lecture du procès-verbal de la séance du 10 Mars 2023 par Francis MARTINIE, secrétaire de séance.
Le procès-verbal est approuvé et publié.

Ordre du jour de la séance :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente,
- Taux d'imposition des taxes directes locales 2023,
- Budgets 2023
- Questions diverses.

Objet: Taux d'imposition des Taxes Directes Locales 2023 - 2023 20

M. le Maire présente l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, DECIDE :

- **de voter** les taux d'imposition des Contributions Directes de la manière suivante :

Libellés	Taux 2022 pour rappel	Bases 2023 prévisionnelles	Taux 2023 votés par CM	Produits 2023 votés par CM
Taxe Foncière propriétés Bâties	29,83	546 200	29.83	162 931
Taxe Foncière propriétés Non Bâties	22,61	33 400	22,61	7 552
Taxe d'habitation	4,73	86 420	4,73	4 088
TOTAL				174 571

- **d'autoriser M. le Maire** à compléter et signer les documents nécessaires à l'enregistrement des taux d'imposition des taxes directes locales 2023.

Résultat du vote : Adopté - Votant : 7

Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Refus : 0

Objet: Budget Communal 2023 - 2023 21

M. le Maire présente au Conseil Municipal le budget de la Commune.

Ce budget s'équilibre en :

- section de Fonctionnement à : 921 904,84 €
- section d'Investissement à : 805 300,88 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- **d'approuver** le budget M57 de la Commune pour 2023.

Résultat du vote : Adopté - Votant : 7
Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Refus : 0

Objet: Budget Eau 2023 - 2023 22

M. le Maire présente au Conseil Municipal le budget de l'Eau.
Ce budget s'équilibre en :

- section de Fonctionnement à : **54 193,00 €**
- section d'Investissement à : **132 373,18 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :
- **d'approuver** le budget M49 de l'Eau pour 2023.

Résultat du vote : Adopté - Votant : 7
Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Refus : 0

Objet: Budget Assainissement 2023 - 2023 23

M. le Maire présente au Conseil Municipal le budget de l'Assainissement.
Ce budget s'équilibre en :

- section de Fonctionnement à : **82 181,81 €**
- section d'Investissement à : **293 672,08 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :
- **d'approuver** le budget M49 de l'Assainissement pour 2023.

Résultat du vote : Adopté - Votant : 7
Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Refus : 0

Objet: Budget Station-service 2023 - 2023 24

M. le Maire présente au Conseil Municipal le budget de la Station-service.
Ce budget s'équilibre en :

- section de Fonctionnement à : **204 752,08 €**
- section d'Investissement à : **0,00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :
- **d'approuver** le budget M40 de la Station-service pour 2023.

Résultat du vote : Adopté - Votant : 7
Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Refus : 0

Objet: Budget Epicerie Camps 2023 - 2023 25

M. le Maire présente au Conseil Municipal le budget Epicerie Camps.
Ce budget s'équilibre en :

- section de Fonctionnement à : **30 850,00 €**
- section d'Investissement à : **0,00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :
- **d'approuver** le budget M40 de la Epicerie Camps pour 2023.

Résultat du vote : Adopté - Votant : 7
Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Refus : 0

QUESTIONS DIVERSES

Démission :

M. le Maire informe le Conseil Municipal que Mme CHASSAGNE Annie a demandé sa démission du poste de 3ème Adjointe à M. le Préfet de la Corrèze. Cette demande a été acceptée le 04.04.2023.

Mme CHASSAGNE reste Conseillère Municipale.

Demande de renouvellement de stage :

M. le Maire donne lecture du courrier de M. Nathan ALEYRANGUE sollicitant la prolongation de son stage en alternance pour l'année scolaire 2023-2024. Pas de renouvellement, Nathan doit diversifier son expérience professionnelle.

Camp de scouts du 05/07 au 02/08/2023 :

M. le Maire indique qu'il a été contacté pour accueillir un groupe de 80 jeunes et 20 encadrants.

Le site de l'ancien stade doit leur être proposé.

Pont de Saint-Mathurin :

M. le Maire informe les élus que l'Etat a bien voulu accorder une subvention DETR pour les travaux de réfection - confortement du Pont de Saint-Mathurin pour un montant de 71 310,15 € pour un montant de dépense subventionnable de 158 467 € HT (Travaux - Maîtrise d'oeuvre - Bureaux techniques).

La consultation des entreprises pour les travaux a été lancée le 31.03.23 et l'ouverture des plis est fixé le 28.04.23.

Salle Polyvalente :

En raison du retard pris sur le chantier la commission de sécurité prévue le Mardi 11 Avril est annulée.

L'inauguration de la salle ne pourra pas avoir lieu comme prévu le 13 Mai 2023.

Le secrétaire de séance a donné lecture du Procès-verbal de la séance.

Le Procès-verbal est approuvé et sera publié.

Le secrétaire de séance :

Michel CROS



Le maire :

René BITARELLE

